



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan annuel RCD

Établissement : LG Marseilleveyre - Année-scolaire : 2023/2024

DÉFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL « RCD »

Afficher des objectifs d'amélioration continue de couverture des absences de courte durée afin de renforcer les dispositifs existants dans l'établissement. Ils recouvrent à la fois des aspects d'organisation mais également des aspects pédagogiques (mutualisation de ressources et supports pédagogiques, pratiques collaboratives, conventionnement avec des éditeurs de séquences pédagogiques numériques en ligne...)

⇒ L'objectif premier est de pouvoir consolider le taux de couverture pour des absences programmées : formation, sorties pédagogiques, voyages scolaires

⇒ Le remplacement s'effectue par différentes formes :

- L'auto remplacement
- Le remplacement dans la discipline
- Le remplacement par tout enseignant
- Le remplacement dans le cadre de la cité scolaire

→ Mise en relation avec le contrat d'objectif¹ de l'établissement en vigueur :

DIAGNOSTIC DES BESOINS

Préciser les besoins quantifiés et les moyens alloués à la couverture des absences de courte durée.

Les besoins : environ 1200 heures par année scolaire à remplacer

Les moyens alloués : de deux types :

- Les parts de PACTE RCD
- Les HSE dédiées spécifiquement sur ASIE

¹ Le contrat d'objectif définit notamment les modalités d'organisation de la continuité pédagogique en cas d'absence d'un enseignant.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES ABSENCES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'INSTITUTION

Préciser les actions engagées afin de réduire l'impact du fonctionnement de l'Institution et l'établissement sur l'emploi du temps des élèves (réunions pédagogiques, aux journées banalisées, aux temps dédiés aux formations ...)

Les réunions pédagogiques ont lieu de 12H à 13H soit sur la pause méridienne. Aucun impact sur l'emploi du temps des élèves Il y a très peu de journées banalisées à la cité scolaire Marseilleveyre

Le remplacement pour les formations, les sorties pédagogiques et les voyages scolaires sont les trois chapitres qui font l'objet d'une attention particulière pour le RCD car elles sont prévisibles et permettent dès lors d'anticiper le remplacement.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DE REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE

Lister les ressources pédagogiques disponibles au sein de l'établissement : ressources internes (banque de supports pédagogiques numériques en ligne ou des banques d'exercices/d'activités méthodologiques constituées par les professeurs de l'établissement et mutualisées) et externes (ressources institutionnelles en ligne, le cas échéant dans le cadre de convention avec des partenaires tels que le CNED...)

Le lycée manque de salles informatiques. Les deux existantes sont totalement utilisées pour les séquences SNT et NSI
Un besoin d'équipements numériques pour un travail différencié existe.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU REMPLACEMENT

Préciser les modalités de mise en œuvre et les actions induites : créneaux horaires, délai de prévenance, mode d'information de l'enseignant mobilisé et toute information propre à la bonne compréhension de l'organisation mise en place au sein de l'établissement...

Annexer au plan, le « semainier », préalablement anonymisé, reprenant l'ensemble des créneaux hebdomadaires réservés au RCD. Il permet d'avoir une vue globale de la couverture potentielle en fonction des créneaux attribués aux enseignants mobilisés pour le RCD.

Il n'y a pas de créneaux dédiés car on cherche avant tout à mobiliser les enseignants de la discipline concernée.

MODALITÉS ÉVALUATION

Préciser la période de réalisation (date de mise en place effective du plan, point d'étape et bilan), les critères de réussite et les indicateurs de suivi...

Le plan RCD a déjà démarré depuis fin septembre 2023.

Un conseil pédagogique est prévu pour le vendredi 10/11 à 12H30

Le plan sera présenté au conseil d'administration du 20/11